Numéros utiles

Mairie: 03.25.74.40.35 Police Municipale: 06.08.62.01.68



Flash municipal d'information - octobre 2024

242



OÙ NOUS TROUVER?

- 🔙 L'application PanneauPocket
- **f** Ville des Noës-près-Troyes
- o ville.lesnoesprestroyes
- www.lesnoes.com

HORAIRES D'OUVERTURE DU CIMETIÈRE

D'octobre à mars: 8h - 18h

Attention! Fermeture automatique des portes

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi: 9h-12h/13h30-17h30

Mercredi: 13h30-17h30



Vendredi 1er novembre : Toussaint
Samedi 2 novembre : concert de l'orchestre aubois des jeunes
Lundi 11 novembre : Cérémonie du 11 novembre

CANTINE & ACCUEIL DE LOISIRS ESPACE SAINT-LOUP

PÉRISCOLAIRE NOVEMBRE INSCRIPTION OBLIGATOIRE

du mercredi 16 au mercredi 23 octobre 2024

par mail : espace.saintloup@lesnoes.com ou dans la boite à lettre de l'Espace Saint-Loup, 1 bis rue du Mont Saint-Loup.

ATTENTION! vendredi 18 octobre fermeture à 16h30

Plus d'informations au 03.25.78.49.18

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Gaëlle GRIVOIS, référente parcours pour le Programme de Réussite Éducative initié par Troyes Champagne Métropole vous reçoit sur **rendez-vous pris au 06 74 51 14 07.**

> Lundi 21 octobre 2024 de 14h à 17h à l'Espace Saint-Loup

Elle vous expliquera le fonctionnement de ce dispositif qui permet un accompagnement global adapté à la situation scolaire, sociale et familiale de l'enfant.

À L'ABORD'ÂGE

Un stand ouvert à toutes les familles sera installé le **mardi 8 octobre de 16h30 à 18h** devant l'entrée de l'école primaire. Un atelier de 20 minutes sera proposé par "Les Ateliers de Corentine" durant lequel les participants fabriqueront un gel nettoyant pour tous les membres de la famille.

MODIFICATION DU PLU AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Dans le cadre de l'enquête publique concernant la modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU), il est possible de télécharger les pièces du dossier soumis à enquête sur le site internet de la ville www.lesnoes.com ou de les consulter en mairie.

Pour consigner vos observations, propositions et contre-propositions, un registre d'enquête publique est tenu à votre disposition en mairie du 3 octobre à 9h30 au 6 novembre 2024 à 18h30. Vous pouvez aussi les adresser par écrit sous pli cacheté à la commissaire enquêtrice à l'adresse suivante :

Mme Dominique Courtoison, commissaire enquêtrice Hôtel de Ville - Place Jules Ferry 10420 Les Noës-près-Troyes

La commissaire enquêtrice sera présente en mairie pour recevoir les observations écrites ou orales du public les :

- Jeudi 3 octobre 2024 de 9h30 à 12h
- Samedi 12 octobre 2024 de 10h à 12h30
- Mercredi 6 novembre de 15h30 à 18h30







BOURSES MUNICIPALES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

Les dossiers de demandes sont à retirer à la mairie ou sur le site internet. Conditions pour obtenir cette bourse :

- étudiant demeurant aux Noës-près-Troyes, ainsi que sa famille, depuis au moins le 1er janvier 2024;
- famille non imposable à l'impôt sur le revenu (avant réductions);
- étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur dans l'agglomération ou hors département ;
- étudiant non redoublant et n'ayant pas changé de cursus plus de deux fois;
- étudiant âgé de 26 ans maximum au 1er septembre 2024.

Les dossiers doivent être rapportés complétés avec l'ensemble des pièces demandées <u>impérativement</u> avant le 15 décembre 2024.

Informations à l'accueil de la mairie ou au 03.25.74.40.35 olivier.maczka@lesnoes.com



COLIS DE NOËL POUR LES SENIORS

Pour les fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale offrira un colis gourmand aux séniors de la commune domiciliés aux Noës-près-Troyes au ler janvier 2024 et âgés de plus de 70 ans au 31 octobre 2024.

Attention! Les personnes déjà inscrites n'ont pas besoin de se réinscrire chaque année. Elles recevront d'office une invitation à venir retirer leur colis.

Dans le cas contraire, nous vous invitons à venir vous inscrire avant le **25 octobre 2024**, en mairie, avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile datant de janvier.

AIDES DE FIN D'ANNÉE

Vous avez des difficultés financières et vous souhaitez bénéficier des aides de fin d'année ? Vous avez **jusqu'au 4 octobre** pour remplir le dossier joint au flash du mois dernier et **prendre rendez-vous** à la mairie ou au 03.25.74.40.35 Les entretiens auront lieu entre le 14 et le 16 octobre.

REPRISE DES CONCESSIONS AU CIMETIÈRE

Une procédure de reprise des concessions est en cours sur la commune.

- Vous pouvez consulter la liste des concessions présumées à l'abandon sur les portes du cimetière et sur le panneau d'affichage extérieur à côté de la mairie.
- De nombreuses **concessions sont également arrivées** à **échéance** et n'ont pas été renouvelées.

Dans le cadre de la reprise de concessions, la commune peut réaliser, dans le respect de la réglementation funéraire en vigueur, des opérations d'exhumation et de transferts des corps vers l'ossuaire communal. Si vous pensez que vous êtes dans ce cas de figure, nous vous invitons à vous rapprocher au plus vite des services de la mairie.

LA CIVILITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS...

DÉPÔT SAUVAGE... NON MAIS DÉCHETTERIE... OUI



La ville n'est pas une poubelle, luttons contre ces dépôts sauvages de plus en plus nombreux.

Le fait de **déposer**, **abandonner**, **jeter** ou **déverser** tout type de **déchets** sur la

voie publique est **puni d'une amende forfaitaire**. Si vous payez immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat de l'infraction, l'amende est de 68€. Au-delà de ce délai, elle passe à 180€ (Art. R644-2 du Code Pénal). Si le dépôt a été transporté avec un véhicule, l'amende peut atteindre 1500€ et la confiscation du véhicule (Art. R635-8 du Code Pénal).

Les encombrants doivent être emmenés en déchetterie et non près des aires des bennes à verre et à papier.

Il existe 4 déchetteries à proximité de notre commune, retrouvez la liste de ces dernières sur notre site internet.

SOIRÉE CONCERT : SAMEDI 16 NOVEMBRE

La ville propose **samedi 16 novembre à 20h** le concert "Les 2 Tauliers". Fabrice Alcyde et François Richard, accompagnés de leurs musiciens et danseuses vous transporteront à travers les répertoires cultes de Johnny Hallyday et Michel Sardou.

Tarifs: 12€ et gratuit pour les -12 ans

Réservation : La Maison du Boulanger, 42 rue Paillot de Montabert - 03.25.40.15.55 - maisonduboulanger.com